
Le 28-01-2018

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

28 janvier 2018



Le 30 janvier 2018, un mouvement de grève est organisé dans tous les EHPAD de France à l'initiative des organisations syndicales. Le Pardem soutient cette grève et appelle à manifester devant les ARS (Agences régionales de Santé) et à Paris à 15h au Ministère du Travail.

Cette mobilisation concerne tous ceux (personnels, familles, citoyens) qui refusent que les personnes âgées, résidentes en EHPAD, ou qui vont l'être à l'avenir, soient maltraitées et subissent les réductions budgétaires qui engendrent des suppressions de postes et la dégradation des conditions de travail des agents.

Car, en effet, les réductions budgétaires, appliquées par les Agences régionales de santé aux établissements

publics qui accueillent des personnes dépendantes, vont engendrer des conséquences catastrophiques sur les conditions de vie des résidents et sur les personnels et agents publics qui y travaillent.

Gel de postes, diminution des RTT des aides-soignant(e)s et des personnels de ménage, déjà les moins rémunérés, entraînent une diminution des effectifs auprès des résidents. Moins de soins, moins d'attention, moins d'activités, moins de temps pour les toilettes, moins de temps, voire aucun, accordé à la relation. Cette « réforme » (entendez diminution budgétaire) s'étalera de 2018 à 2023. A l'arrivée, des centaines, voire des milliers d'emplois seront supprimés.

Le retour au mouvoir pour les plus modestes ?

La loi promulguée sous le gouvernement Hollande, en décembre 2015, a réformé le mode de financement et introduit la notion de dotation globale. Les EHPAD publics perdent du financement au bénéfice des structures privées, dont les tarifs sont bien plus élevés, et où jusqu'à 15% de « bénéfices » sont distribués aux actionnaires !

Cette politique, comme celle infligée aux hôpitaux publics, met en péril tout le système de santé public au détriment des besoins de la population. C'est celle de l'offensive sans trêve organisée par ceux qui « investissent » dans le grand âge, la silver économie, la robotisation. Un gisement de profit ! C'est une politique au service de la privatisation, éradiquant le principe de la Sécurité sociale figurant dans le Programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Celle des classes possédantes et celle des classes dirigeantes.

Ce n'est pas une surprise mais néanmoins un drame !

La grande prêtresse néolibérale continue de frapper dans tous les secteurs de la vie de chacun d'entre nous. Les plus faibles, les plus pauvres, paient le prix fort, les plus riches font fructifier leur capital impunément. La réduction des dépenses publiques bombarde tous azimuts. L'Union européenne défouraille ses recommandations semestrielles à la France. Les gouvernements, de droite comme de gauche, exécutent les ordres avec zèle. Le parlement français est désormais un théâtre de guignol. Il n'agit qu'à la marge ou pour entériner les décisions supranationales sur lesquelles le peuple n'a pas son mot à dire.

Cyniquement, de fringants technocrates, formés dans le giron patronal et biberonné au libre-échange, remplissent des tableaux de chiffres, cherchent les marges de « progrès » financiers. En EHPAD c'est moins de changes pour les personnes incontinentes, moins de douches, moins de personnel pour les aider à manger, à se lever, à se coucher. Moins de kiné, de soins. Moins d'attention. La souffrance morale est déjà là, conjuguée à des pathologies souvent lourdes, mais rien n'arrête l'inhumanité à l'encontre des résidents même si c'est au prix de la vie.

Souffrance du personnel

Les personnels sont écrasés par trop de charges de travail et souffrent de culpabilité de ne pas pouvoir faire leur travail : prodiguer aux résidents l'essentiel dont ils ont besoin. Les arrêts maladie et les accidents du travail se multiplient. Mais peu importe ! « Car si tu n'es pas content de ton boulot, va-t-en » ! Les CDD sont, en effet, monnaie courante parmi les aides-soignant(e)s, véritables soutièr(e)s du fonctionnement quotidien. A deux pour 30 résidents, voire plus, elles et ils courent toute la journée avec le sentiment de ne pas réussir à faire ce qu'il faudrait.

Une véritable révolte s'est exprimée depuis ces derniers mois avec des grèves et occupations de structures d'accueil. Mais si la situation n'était déjà pas brillante, elle va empirer : la réforme actuelle est une mise en

Un jour tu seras vieux, toi aussi !

Alors si tu es riche et puissant tu seras hébergé dans une structure médicalisée privée haut de gamme (5000-7000 Euros par mois). Tu te paieras les services d'un kiné, d'un ergothérapeute, d'une psychomotricienne, d'un coiffeur, etc.

Mais si tu as bossé toute ta vie et que tu perçois une retraite modeste, tu iras là où c'est moins cher (avant on disait "tu iras à l'hospice"), mais quand même trop cher pour toi. Tes enfants, petits-enfants, voire tes neveux, contribueront au paiement de la facture. Mais de toutes façons ce sera sans séances de kiné, même si tu en as besoin, pas ou rarement d'ergo ou de psychomotricienne. Si on t'octroie une douche par semaine tu seras content. S'il reste 2 minutes, par miracle, à une aide-soignante, elle te coupera les ongles tous les quinze jours. Mais rassure-toi, t'auras toujours la télé dans la salle commune, assis dans ton fauteuil, aligné à côté de tes compagnons de tristesse, sans accès direct à la télécommande. Tu attendras le petit déj, puis le déjeuner et le dîner. Livrés en « liaison froide », réchauffés en barquette, nourriture plutôt molle et fade, pain caoutchouteux. A 20 h, que tu le veuilles ou non, tu seras mis au lit. Si tu ne dors pas bien tu auras droit à un bon somnifère.

Pour te distraire, on te fournira un robot animateur (oui oui cela existe déjà) qui te fera chanter ou viendra te parler ou encore te prendre la main. Tu pourras la trouver drôle cette étrange créature pleine d'humanité...

Bon, si tu as de la famille tu as une chance d'avoir des visites et des petits plus ; un bon gâteau pour le goûter, un peu de discussion, des gestes attentionnés et tendres. Une sortie parfois. L'entretien correct de ton linge. Un suivi auprès du médecin de l'établissement. Mais si tu es seul(e), tu resteras seul(e) et de plus en plus perdu(e). Alors tu attendras la mort, sans doute comme une délivrance. Mais sans jamais comprendre pourquoi et comment tu as mérité un tel sort.

Non, les vieux ne sont pas des assistés : ce que finance un résident en EHPAD

Un résident en EHPAD participe aux frais de son hébergement à la hauteur maximum de 90% de sa retraite. 10% lui sont laissés pour acheter des produits de toilette, une paire de chausson ou encore un vêtement à remplacer, payer sa mutuelle... Le reste dû est financé par les enfants, petits-enfants et ou neveux, selon leurs revenus. L'APA (accordé par les départements) est versé à l'établissement. Et puis, si tout cela ne permet pas de réunir le montant de la facture, l'aide sociale délivrée par le département, mais à des hauteurs variables, viendra compléter si tu es en EHPAD public car le privé n'aime pas les pauvres ! Attention, si un résident a trimé toute sa vie pour devenir propriétaire de son logement, l'aide sociale dont il aura bénéficié sera prélevée après son décès sur le montant de l'héritage.

Ceux qui sont sous tutelle institutionnelle, eux, ne disposent plus d'aucun contrôle sur leurs revenus ni sur leurs biens. Là tous les coups sont permis. Le tuteur débloque des sommes sur demande de l'établissement pour une coupe de cheveux, une paire de chaussures ou des produits de toilette. C'est parfois long...

Bref, après avoir travaillé, cotisé à la Sécu, payé ses impôts, le résident, réduit à son état de vieillesse, n'est plus considéré intégralement comme une personne mais comme un assisté. Oh misère !

Et si on se souvenait qu'aujourd'hui, chez tous ces vieux et vieilles il y a tant de mémoire de notre histoire commune : celle du Front populaire, de la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance, des Trente glorieuses, des luttes sociales, des espoirs et des drames. Des vies, pleines et entières. Des amours et des deuils. Des hommes et des femmes qui ont largement contribué à faire que nos vies soient plus belles que les leurs ?

Des familles mobilisées aux côtés des personnels : ça existe !

Les familles des résidents sont, elles aussi, bien seules. Aux prises avec leur tristesse et leur culpabilité d'avoir dû « placer » leur parent en EHPAD. Angoissées devant la réalité des conditions de vie infligées à leur parent, elles peinent à réagir et à s'organiser collectivement. Pourtant cela se produit. Refusant les jeux pervers des directions qui aiment à diviser pour régner : familles/personnel, infirmiers/aides-soignantes/personnel de ménage, etc., ces familles trouvent une énergie nouvelle à parler ensemble mais aussi et surtout à agir ensemble.

Certaines soutiennent ainsi le mouvement du 30 janvier, considérant que l'amélioration des conditions de travail des agents et personnels est une condition indispensable à la qualité de vie des résidents. Ces familles seront dans les manifestations du 30 janvier aux côtés des organisations syndicales et des personnels.

Le Pardem soutient les revendications syndicales des personnels des EHPAD :

- application du dispositif prévoyant un agent par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age ;
- abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et, par conséquent, maintien de tous les effectifs des EHPAD, y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Création d'un grand service public : c'est possible

Dans son programme, le Pardem propose la création d'un grand service public d'aide aux familles et aux personnes seules, financé par la Sécurité sociale. Et qu'on ne vienne pas invoquer le trou de la Sécurité largement creusé par la politique du chômage. Le plein-emploi, à travers les cotisations sociales, permettra largement de financer ce service public partout en France.

Encore faudra-t-il rompre radicalement avec le néolibéralisme et se libérer des contraintes supranationales pour décider de la société que nous voulons. Faute de quoi les drames humains et l'injustice s'amplifieront. Autrement dit agissons sur les causes, les racines du mal social et démocratique.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire